

mini-gazette Ensemble...

...et toujours avec vous !



Spécial crise COVID-19

Nous vous informons régulièrement

Bonjour à toutes et tous,

Prêts pour cette 8^e semaine ? Alors que notre Gouvernement entame des pourparlers afin de déconfiner, libérer la population par zones géographiques, peut-être par villes, voire par quartiers, nous demeurons malgré tout dans le flou. Loin d'être artistique, il serait plutôt nébuleux.

En effet, notre Président laisse le choix aux parents d'envoyer ou non leurs enfants à l'école ainsi que leur droit de retrait aux enseignants. Alors, que faire ? On y va ? On n'y va pas ? Un pas en avant, un pas en arrière. Cela aurait tout l'air d'une nouvelle danse ! Une sorte de tango covidien qui se pratique avec masque et gants, évidemment !

Le Gouvernement laisserait aux élus municipaux le choix de trancher sur cette douloureuse question d'ouverture des écoles. Y sommes-nous préparés à Marseille ? Comment contraindre les très jeunes enfants au port du masque quotidien et au non contact physique avec leurs camarades ? La question reste épineuse... Sinon, concernant le déconfinement, vous pourrez lire le compte rendu de séance de la visioconférence qui s'est tenue le 27 avril dernier avec la Haute Administration. Nous abordons également le retour aux fondamentaux qui, dans ces moments embrouillés, sont parfois négligés et pourtant essentiels !

Enfin, Bronaïc Jouvemar vous propose un voyage confiné depuis son salon...

Alors bonne lecture et restons en lien malgré notre exil coronaviral.



Au sommaire

- 1 - Ils sont venus, ils sont tous là ! Merci aux personnels de l'Animation ! - p. 2**
- 2 - On en parle ? - Zoom sur le retour aux fondamentaux - p. 3**
- 3 - Confinement, la MGAS vous informe - p. 4**
- 4 - Confinement, la MNFCT vous informe - p. 5-9**
- 5 - Préparation au déconfinement : compte rendu de séance de la visioconférence avec la Haute Administration du 27 avril 2020 - p. 10-13**
- 6 - J'en ai marre du confinement ! - Voyages immobiles... - p. 14**



Ça s'anime partout !

Depuis le début du confinement, les Services Animations assurent le relais dans chaque centre relié à sa Mairie de Secteur afin d'assurer la garde d'enfants des agents en activité (personnels médicaux, policiers, pompiers, Samu social) et ce, les mercredis, week-ends, vacances scolaires ainsi que jours fériés !

Alors, nous tenons à diffuser à toutes ces personnes engagées dans le service public : directeurs, animateurs, agents techniques (par un système de rotation du personnel) coordonnés par les services animations (coordonnateurs et chef de service) :

**Un immense
merci
au personnel des
Services
Animations !**

Zoom

sur le retour aux fondamentaux

À l'aune de la reprise progressive du travail au sein de notre collectivité territoriale, la désinformation et la distillation d'informations par des notes transmises par courriel aux agents disposant de moyens informatiques, semblent de mise (certes, nous possédons plus de téléphones portables dernier cri que de toilettes dans le monde !). Mais cette information est-elle comprise par tous ?

Je pense qu'il faut revenir aux fondamentaux par une communication simple et une orientation précise des changements à venir. Il est vrai que, lorsque j'ai été employée par la Ville de Marseille, une âme bien-pensante m'a donné un conseil vital pour lui : « celui qui a l'information détient le pouvoir dans cette collectivité ».

En effet, j'ai toujours pensé que l'information devait circuler de façon claire, et être accessible à tous, cela nous donne impression d'appartenir au groupe.



Jacques Dutronc : « Aujourd'hui, il y a ceux qui sont informés et les autres ! »

J'ai la chance d'appartenir à un groupe dans lequel l'information circule : « notre groupe syndical ». Néanmoins, au niveau du Service, voire au niveau de la Direction, l'information n'est pas transmise ! Allons-nous inventer de nouvelles formes de fonctionnement ? Les personnes qui apportent leur contribution ont-elle le sens de ce qu'est la fonction publique territoriale ? Avons-nous encore le droit à l'erreur ? Quel est l'objectif final de la désinformation générale actuelle ?

Certains agents, jadis engagés pour la collectivité ont dérivé vers le travail alimentaire. On a tenté de les motiver, mais comment revenir à ce noble métier d'être au service des autres ?

On va reprendre le travail avec des personnes ayant le sentiment d'être des pions désinformés, désireux de changer de Service, rêvant d'un Eldorado pour se réinvestir !

Pour la rentrée :

Nous avons été informés que des personnes ont attrapé le Covid-19 dans notre Service. Quelles mesures de distanciation sociale appliquerons-nous ? Puisque nous ne savons pas qui a été infecté.

Comment va s'échelonner la reprise dans chaque Service ? Compte tenu qu'en principe, certaines personnes n'ont jamais été en contact avec le virus, comment allons-nous les dépister, puisque le seront seulement les personnes déclarant des symptômes ?

Allons-nous continuer à vacciner au centre de vaccination à partir du 11 mai 2020 ? Et, notamment, les personnes en cours d'un protocole. Et comment allons-nous organiser l'accueil des personnes au centre de vaccination ? Allons-nous établir un partenariat avec les hôpitaux afin d'organiser le dépistage ?

actualités

ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE COVID-19

LA MGAS VOUS ACCOMPAGNE



Cher partenaire,

Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19, **nos plateaux d'assistance et notre plateforme médico-sociale sont pleinement mobilisés** afin de répondre aux multiples interrogations de vos adhérents. Et n'oubliez pas, dans de nombreux contrats figure une garantie qui trouve tout son sens dans ce contexte exceptionnel : **l'assistance psychologique.**

Activable 24h/24 et 7j/7 sur simple appel, l'assistance psychologique permet à vos adhérents de **réduire le stress lié notamment aux mesures de confinement et prévenir les problèmes de santé mentale ultérieurs.**

UN ACCÈS SIMPLE AU SERVICE



1. Composer le numéro de téléphone du service d'assistance :

05 49 34 81 11

2. Après vérification des droits, bascule vers la plateforme de psychologues cliniciens.

3. Un psychologue répond aux questions posées.



À noter : les délais d'orientation risquent d'être plus élevés compte tenu du contexte actuel lié au COVID-19.

LES PLUS DE L'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE



Un accompagnement psychologique **par téléphone 24h/24, 7j/7.**

+ 900 psychologues cliniciens expérimentés sur tout le territoire.

Une intervention « **gestion de crise** » liée au COVID-19.

Une garantie de l'**anonymat** et de la **confidentialité**.

Un moyen d'**évacuer les tensions** et d'apporter des réponses appropriées au contexte.
Dans la limite de 5 entretiens téléphoniques.

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Pour les enfants de moins de 9 ans, une prise en charge à distance n'est pas préconisée.
Nous orientons vers un CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) ou un hôpital.

Pour les jeunes de 9 à 18 ans, nous orientons vers un psychologue du réseau spécialisé dans l'accompagnement des enfants pour une prise en charge à distance (téléphone ou visio).

MGAS Assistance : 05 49 34 81 11



IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 Niort Cedex 09, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, Cedex 09.
Réalisation Pôle Santé, Bien-Vivre - Groupe IMA - Mars 2020 - Crédit photos © Shutterstock LLC

tous TERRITORIAUX!

→ La newsletter



groupe Macif

Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales

8 Avril 2020 | www.mnfct.fr

> ZOOM SUR

« Réajuster l'activité, à partir du vécu des agent.e.s placé.e.s en télétravail »



Sylvie Fercoq, psychologue du travail, qui intervient essentiellement dans les collectivités territoriales, livre son analyse du télétravail dans la fonction publique territoriale en cette période de confinement.

À l'annonce du confinement, le 17 mars dernier, les collectivités ont fait preuve d'une grande réactivité pour organiser, sur un temps court et non anticipé, une activité de travail à distance pour les agent.e.s. amenant ainsi à se pencher sur les activités télétravaillables ou non.

Plus de trois semaines après la mise en place du télétravail, l'enjeu prioritaire reste d'assurer la continuité du service et des missions de la Fonction Publique Territoriale, ce qui donne lieu à de nombreux questionnements via des foires aux questions et d'autres ressources mises à disposition. Les collectivités s'interrogent notamment sur la manière d'aider l'encadrement de proximité à organiser au mieux - tant au plan du management humain qu'au plan opératoire - l'activité à domicile, comme on l'entend parfois, en « mode dégradé ».

Repenser l'encadrement et réguler la charge de travail

Si la question est vaste et mérite une réflexion approfondie, plusieurs pistes d'action ont déjà émergé :

- Communiquer sur les objectifs, les délais impartis, les résultats attendus, les moyens mis à disposition...
- Recentrer le management sur l'« activité » plus que sur le « métier », autrement dit sur le « quoi » et le « comment » et sur les objectifs immédiats.
- Et enfin, accorder une vigilance particulière à la régulation de la charge de travail. Ce dernier point pose la question de la priorisation des tâches et implique d'être en mesure de réajuster continuellement l'activité, à partir du vécu des agent.e.s placé.e.s en télétravail.

Télétravail et confinement, une opportunité pour penser le lien entre travail prescrit et travail réel ?

Alors que le flot du travail quotidien du 21^e siècle, « hors crise », ne nous en laisse pas toujours le temps et la disponibilité d'esprit, l'activité à distance en période de confinement pourrait venir interroger et mettre en perspective charge prescrite (ce que nous avons à faire), charge réelle (ce que nous avons réalisé) et charge subjective (ce que ça nous a coûté de faire) du travail. Et peut-être que de ce point de

Vous aussi, contactez-nous

✉ **Courrier :**
MNFCT
3 rue Franklin
CS 30036
93108 Montreuil Cedex
@ **Par mail :**
contact@mnfct.fr
☎ **Par téléphone :**
0810 19 18 17
Du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h 30
💻 **Sur notre site internet :**
contact@mnfct.fr
👤 **Sur l'espace actiweb :**
www.actiweb.mnfct.fr
📱 **Sur l'application MNFCT**

La MNFCT vous informe

Chaque jour, retrouvez une nouvelle actu santé ou prévention dans la rubrique actualité du site Internet de votre mutuelle. Rendez-vous sur www.mnfct.fr

Créer un compte actiweb, mode d'emploi

Vous pouvez créer votre compte actiweb, depuis votre ordinateur, via le site MNFCT, et depuis votre smartphone, via l'application MNFCT.

Étape 1 : Téléchargez l'application sur votre mobile, depuis l'AppStore ou Googleplay .

Étape 2 : Cliquez sur l'onglet « inscription »

Étape 3 : Renseignez votre numéro

vue-là, le travail à distance que la crise actuelle nous amène à produire ne nous semblera pas si « dégradé ».

> SERVICES & SOLUTIONS

Prenez soin de votre ligne avec Santéclair



COACHING NUTRITION : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Réapprenez les fondamentaux en matière de nutrition pour changer en profondeur votre comportement alimentaire et maigrir durablement.

Choisissez les outils qui vous correspondent, pour un accompagnement complet et personnalisé sur plusieurs mois.

Accéder au service

Pour vous aider à préserver une bonne hygiène alimentaire pendant le confinement, n'hésitez pas à recourir au service de coaching nutrition proposé par Santéclair. Vous bénéficierez d'un bilan nutritionnel et d'un accompagnement personnalisé associant des conseils diététiques et un programme sportif sur mesure. Ce service comprend également l'accès à des espaces communautaires en ligne, à de nombreux outils ainsi qu'à une plateforme d'échanges sur laquelle un coach Santéclair répond, par mail, à toutes vos questions en moins de deux jours.

Comment accéder à ce service ?

Le coaching nutrition est accessible en vous connectant à MySantéclair depuis votre espace adhérent :

1. Connectez-vous à votre espace adhérent sur www.actiweb.mnfct.fr
2. Cliquez sur « Mes services Santéclair » puis sur « J'accède à mes services Santéclair »,
3. Cliquez sur l'icône dédiée au coaching nutrition.

> LA MNFCT À VOS CÔTÉS

« Nous prenons toutes les précautions nécessaires à notre sécurité »

Pascale Crucke, coordonnatrice de l'équipe support.



d'adhérent (qui se trouve sur votre carte tiers payant) ainsi que les autres informations demandées (nom, prénom, date de naissance...).

Étape 4 : Créez un mot de passe.

Étape 5 : Connectez-vous sur l'appli mais aussi sur www.actiweb.mnfct.fr



Deux fois par semaine, Pascale Crucke, David Gaspard et Catherine Mabon, membres de l'équipe support, se rendent au siège de la MNFCT. Ils relèvent le courrier et alimentent la gestion électronique des documents (GED) afin que les équipes de la MNFCT puissent traiter, à distance, les demandes reçues. Une mission essentielle à la continuité de l'activité de la mutuelle.

« À cause des contraintes techniques liées à nos métiers, nous ne pouvons pas travailler à distance. Pourtant, lorsque le confinement a été décrété, David Gaspard, Catherine Mabon et moi-même avons tenu à poursuivre nos missions car elles sont essentielles au maintien de l'activité de la MNFCT. Ainsi, chaque mercredi et chaque vendredi, nous nous rendons à Montreuil, au siège de la mutuelle. Nous prenons bien évidemment toutes les précautions nécessaires à notre sécurité : nous venons en voiture, des gants et du gel hydroalcoolique ont été mis à notre disposition, nous gardons nos distances, etc. Lorsque nous arrivons à 7 heures 30, nous vérifions les mails et nous transférons les demandes reçues aux différents services concernés. Quand le courrier arrive, nous le trions et nous scannons les documents reçus (factures, courriers des cadres, bulletins d'adhésion...) pour les intégrer dans la GED et ainsi permettre à nos collègues de télétravailler. Par ailleurs, ces derniers savent qu'ils peuvent compter sur nous. Il leur arrive régulièrement de solliciter notre aide. Par exemple la semaine dernière, j'ai scanné l'ensemble d'un dossier de demande de cautionnement de prêt, pour qu'il puisse être traité rapidement. Enfin, une fois par semaine, l'un d'entre nous se rend à la banque pour déposer les chèques reçus. Certes l'atmosphère est étrange, les bureaux sont complètement vides, mais nous sommes quand même contents de nous retrouver et de contribuer, ensemble, à la continuité d'un service de qualité pour nos adhérents ».

tous TERRITORIAUX!

La newsletter



groupe Macif

Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales

17 Avril 2020 | www.mnfct.fr

ZOOM SUR

Trois solutions pour être solidaire pendant le confinement



En cette période de crise sanitaire, vous souhaitez mettre votre temps libre au service d'une bonne cause, mais vous ne savez pas comment faire. Et si vous vous inscriviez sur une plateforme d'entraide ?

1. Diffuz, le réseau 100 % solidaire de la Macif

Lancé par la Macif en 2017, Diffuz se présente comme un réseau social 100 % solidaire. Sa vocation ? Donner à chacun le pouvoir d'être solidaire en proposant un nouveau modèle de bénévolat, plus actif et plus flexible, sous la forme de micro-défis.

Depuis sa création, Diffuz proposait indifféremment des challenges à relever en ligne ou sur le terrain. Mais depuis le 17 mars 2020, le réseau relaie uniquement des actions réalisables depuis chez soi telles que l'opération « 1 lettre = 1 sourire pour une personne âgée isolée », le challenge « bouge du canapé » ou encore le « soutien scolaire à distance avec SOS racisme »...

Quelles que soient votre motivation, votre disponibilité et vos compétences, vous trouverez forcément le défi qui vous correspond ! Pour cela, il vous suffit de vous inscrire sur diffuz.com, de renseigner votre ville puis de sélectionner une thématique solidaire (jeunesse, égalité, prévention et santé...). Une liste d'actions s'affiche. Choisissez celle qui vous convient et lancez-vous !

2. La réserve civique

Pour organiser au mieux la solidarité collective et aider les associations et l'ensemble des organismes sociaux à poursuivre leur activité, le gouvernement a mis en place une [réserve civique nationale](http://reservecivique.nationale.fr). Les structures y déposent leurs offres de missions, que vous pouvez consulter via un moteur de recherche. Lorsque vous avez trouvé celle qui vous convient, il vous suffit de vous inscrire pour postuler.

3. Les collectivités s'engagent

De nombreuses collectivités ont également mis en place des plateformes d'entraide locale sur un principe similaire à la réserve civique, à une différence près : beaucoup d'entre elles permettent aux particuliers de déposer une demande d'aide. N'hésitez pas à vous renseigner sur le site de votre mairie, de votre département ou de votre région.

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur diffuz.com

Consultez le site de la [réserve civique](http://reservecivique.nationale.fr)

Vous aussi, contactez-nous

✉ Courrier :

MNFCT
3 rue Franklin
CS 30036
93108 Montreuil Cedex

@ Par mail :

contact@mnfct.fr

☎ Par téléphone :

0810 19 18 17

Du lundi au vendredi

de 9 h à 17 h 30

🌐 Sur notre site internet :

www.mnfct.fr

👤 Sur l'espace actiweb :

www.actiweb.mnfct.fr

📱 Sur l'application MNFCT

La MNFCT vous informe

Chaque jour, retrouvez une nouvelle actu santé ou prévention dans la rubrique actualité du site Internet de votre mutuelle. Rendez-vous sur www.mnfct.fr

Créer un compte actiweb, mode d'emploi

Vous pouvez créer votre compte actiweb, depuis votre ordinateur, via le site MNFCT, et depuis votre smartphone, via l'application MNFCT.

Étape 1 : Téléchargez

l'application sur votre mobile, depuis l'AppStore ou Googleplay.

Étape 2 : Cliquez sur

l'onglet « Inscription »

Étape 3 : Renseignez

your numéro

d'adhérent (qui se

trouve sur votre carte

tiers payant) ainsi que

les autres informations

demandées (nom,

prénom, date de

naissance...).

Étape 4 : Créez un mot

de passe.

Étape 5 : Connectez-

vous sur l'appli mais

aussi sur

www.actiweb.mnfct.fr

SERVICES & SOLUTIONS

Soignez vos dents pendant le confinement

Afin d'assurer la protection des chirurgiens-dentistes et de limiter le risque de transmission du Covid-19 lié aux soins dentaires, l'ensemble des cabinets dentaires sont fermés.

Un centre de régulation dédié

Toutefois, les chirurgiens-dentistes assurent une permanence téléphonique. En cas de problème, vous devez donc contacter votre professionnel de santé habituel. Si votre état le nécessite, il vous invitera à contacter le **09 705 00 205**. Ce service national de régulation des urgences dentaires vous orientera vers le professionnel de garde. Vous n'avez pas de chirurgien-dentiste ? Appelez directement le **09 705 00 205** et composez les chiffres de votre département pour



être mis en relation avec un praticien.

« Séparez les brosses à dents de la famille »

Vous l'aurez compris, en cette période de confinement, mieux vaut porter un soin particulier à votre hygiène bucco-dentaire. Khadidja Berrouna, présidente de l'association M'T Quenottes, partenaire de la MNFCT, vous livre quelques conseils : « Il s'agit d'abord d'appliquer les gestes d'hygiène habituels : limiter le grignotage et bien brosser ses dents avec une brosse souple au moins 20 minutes après les repas. Ensuite, pour éviter la transmission du virus, adoptez les réflexes suivants : ne laissez pas toutes les brosses à dents de la famille dans le même gobelet. Veillez à bien les séparer dans les placards. Et si vous avez contracté le Covid-19, jetez votre brosse à dents (manuelle ou électrique) une fois guéri, sinon le virus restera sur les poils de la brosse à dents. »

Pour en savoir plus :

Consultez le site de l'[Assurance maladie](#)

» LA MNFCT À VOS CÔTÉS

« La MNFCT est devenue une grande famille »

Patricia Richard, assistante du président de la MNFCT – Secréariat général.



Conseil d'administration, commission produits, bureau de la MNFCT... toutes ces instances garantissent le bon fonctionnement de votre mutuelle, même en période de confinement. Patricia Richard, au secrétariat général de la MNFCT, y veille. Témoignage.

« Mon travail en lui-même n'a pas changé. Les conditions dans lesquelles je l'exerce en revanche... La principale difficulté avec le confinement a été d'installer et d'apprendre à utiliser les outils d'audioconférence puis d'aider chaque élu à faire de même. Je ne compte plus le nombre de tests que j'ai fait avec ma famille, mes collègues, les administrateurs... Nous avons également dû imaginer de nouvelles manières d'animer les instances de gouvernance à distance : organisation de la prise de parole, du vote oral... Le soutien de ma hiérarchie et la mobilisation de mes collègues m'ont aidée à relever ces défis. De leur côté, la direction et les élus ont tous fait preuve de souplesse et de bonne volonté. Résultat, le 26 mars, date du premier conseil d'administration à distance, tout s'est bien déroulé. Au fur et à mesure des réunions, nous avons pris nos marques et, aujourd'hui, tout se passe bien. C'est essentiel car nous sommes en pleine préparation de l'Assemblée générale. Toutes les résolutions qui seront présentées et soumises au vote des délégués sont entérinées lors de ces réunions. Elles valident également des décisions cruciales en lien avec la gestion de la crise sanitaire. En résumé, elles sont essentielles au maintien de l'activité de la MNFCT ! Je pense que tout le monde en a conscience car, bien que nous soyons à distance, nous n'avons jamais été aussi proches ! Le confinement et le climat relativement anxiogène ont paradoxalement favorisé la solidarité et l'entraide. Plus qu'une mutuelle, j'ai l'impression aujourd'hui que la MNFCT est devenue une grande famille. »



Visioconférence avec la haute administration

Le lundi 27 avril 2020, 16h 30

Point COVID-19 et préparation au déconfinement

Compte-rendu de séance

Étaient présents pour les organisations syndicales Cftc Cfe-Cgc

- Madame Pascale Longhi
- Monsieur Daniel Venezia
- Monsieur Ludovic Bedrossian

Pour l'administration

- le Dgs Monsieur Gondard,
- le Dgas Monsieur Chanal
- le Dgarh Monsieur Rusconi et son adjointe Madame Rosmini ainsi que Madame Lautard
- le responsable du dialogue social Monsieur Rossignolo

La réunion a duré 1h15 (temps identique à celui des autres organisations syndicales)

Nous avons tenu à saluer les Directeurs généraux adjoints ainsi que les différents responsables de la ville dont les agents ont été mobilisés pendant la crise sanitaire et qui ont été attentifs aux différentes interrogations posées par nos organisations syndicales.

En quelques chiffres ceux sont 1500 agents qui ont été mobilisées dont 1200 à plein temps sur le terrain.

Le Dgs a apprécié nos démarches et notre investissement dans le contexte de la crise. Il a tenu à remercier nos organisations syndicales de relayer les informations municipales .

Concernant les écoles et les crèches auquel le bulletin d'information numéro 11 consacre une grande partie il a été rappelé que de l'inspection académique et la direction de la vie scolaire sont en

constante concertation pour pouvoir accueillir la totalité des écoliers. Il subsiste néanmoins une forte inconnue sur le nombre d'élèves qui se présenteront à l'ouverture effective des classes.

Mesures générales concernant les employés de la ville :

A compter du 11 mai la totalité des effectifs disposeront d'équipements de protections individuels (masques gels hydro alcooliques) + tenue en fonction de la spécificité des métiers. (Blouses...). L'utilisation des transports en commun à des fins professionnelles sera également prise en considération dans la quantité de masques attribuée.

Plusieurs marchés de commandes de masques ont été lancés dans ce sens.

La direction de la prévention et des conditions de travail (DPCT) sera chargée d'étudier les modalités d'utilisation des masques jetables ou réutilisables en fonction de la spécificité des métiers et des risques en conséquence (en contact avec le public ou bien dans un bâtiment avec uniquement des employés)

Le Directeur Général des Services (Dgs) nous informe que la Région et le département proposent d'apporter une offre pour qu'un million de masques soient disponibles aux Marseillaises et Marseillais le 11 mai.

Concernant les différents services des mesures particulières vont être prises pour les services recevant du public :

Généralisation du plexiglas pour séparer le personnel des administrés (mesures pour l'ensemble des sites, déjà en cours de réalisation par la direction des régies qui se démène pour trouver les matériaux). Les installations sont effectuées au plus vite et tiennent compte des priorités d'ouvertures au public. Elles devraient néanmoins se poursuivre après le 11 mai.

Concernant les tests :

La Ville de Marseille a obtenu un accord avec l'IHU pour tester 300 agents par jour : les agents des crèches et des écoles sont invités à y aller le plus possible en priorité. Pour les autres agents, il leur est proposé de passer par la médecine du travail en priorité qui les enverra ensuite vers l'IHU. L'administration recommande fortement aux agents d'utiliser cette possibilité de test qui leur est offerte et nos OS ne peuvent que s'associer à ces recommandations.

En terme de transparence nos organisations syndicales ont demandé combien d'agents avaient été touchés par le COVID.

Un diagnostic est difficile à évoluer car pas tous les agents présentant des symptômes ont été testés mais on recense environ 60 cas et quelques hospitalisations .

La médecine du travail continue à traiter tous les situations dont les arrêts. Contact mail covid19-dgarh@marseille.fr

Concernant le processus de désinfection des sites un très gros travail est réalisé par le bataillon des marins pompiers et la direction de de l'entretien. Le bataillon des marins pompiers réalise également des prélèvements de surfaces pour tests dans les différents bâtiments municipaux.

D'autres directions seront associées à cette procédure notamment les services de la direction des services techniques de l'espace public pour le nettoyage des cours de récréation pour les écoles.

Concernant les crèches et les écoles :

Un plan en six points est activé et d'ores et déjà mis en oeuvre :

- la mobilisation des agents municipaux,
- la mise à disposition des EPI, masques, gel, gants, etc. En quantité ...
- les procédures de désinfections et de nettoyage des locaux (cours, sanitaires, salles),
- campagne de test de dépistage massive,
- révision des sanitaires,
- commande de thermomètres.

Une prise de température quotidienne se fera dans les écoles et les crèches.

Pour les crèches la situation est plus compliquée notamment car le personnel est fortement mobilisé et cela risque de poser problème en terme d'effectif.

Notre DGS a rappelé que la Mairie avait obligation d'accueillir tous les enfants se présentant. Néanmoins, actuellement il semblerait que 60 % des parents ne souhaitent pas remettre leur (s) enfant (s) à l'école. Un travail de recensement est en cours pour pouvoir s'organiser en dédoublant les classes.

Idem pour la cantine dont le prestataire Sodexo prendra toutes les mesures sanitaires dans la livraison des repas. Un dédoublement des services de cantine est également envisagé afin de mettre en place la distanciation sanitaire requise.

Selon les modalités de l'enseignement choisi, un système de garde, du lundi au vendredi, sera prévu en complément des jours scolaires pour garder les enfants dont les parents, agents municipaux, travaillent pendant toute la semaine.

(Rôle important des animateurs au travers des ACM comme cela se fait actuellement dans les mairies de secteurs). Les accueils hors jours scolaires pourraient être assurés en ALSH mais il reste à surmonter/traiter des aspects réglementaires.

Parmi les mesures annoncées :

- L'ensemble du personnel ne reprendra pas le travail le 11 mai y compris dans les écoles. Cela se fera de manière échelonnée.

Certaines directions, services seront prioritaires.

Le plan de reprise d'activité sera piloté par Monsieur Jean Charles Lardic qui recevra les informations des différents Dga.

Concernant les positions administratives:

Le personnel municipal dont l'activité n'a pas encore redémarré sera en attendant d'être rappelé toujours positionné en autorisation spéciale d'absence.

Concernant les horaires des agents:

A notre demande les règles sur les horaires variables vont être assouplies et les plages variables vont augmenter pour éviter les rassemblements dans les transports en commun. Une information plus détaillée sera transmise avant le 11 mai.

Le télétravail va être privilégié de manière prioritaire et l'administration salue le travail qui a déjà été réalisé de cette manière par de très nombreux agents, notamment avec leur propres PC et connexion internet.

Le dgarh compte sur nos organisations syndicales pour poursuivre le chantier car nous ne sommes plus en phase d'expérimentation mais en phase de développement.

Concernant les espaces de détente et équipements de convivialité partagés (cafetières, réfrigérateurs, etc) :

Des règles seront mises en place par les directions qui disposent de préventeurs (conseillères et conseillers de prévention).

Pour les autres sites ce seront les responsables de sites ou les directions de ressources partagées qui seront chargés de la mise en place des consignes sanitaires.

(Les machines à cafés collectives seront donc pendant quelques temps pas en service pour éviter la propagation du virus)

Concernant les titres restaurants:

ils sont maintenus et seront distribués

Concernant les congés :

Celles et ceux qui ont été en autorisation spéciale d'absence ne bénéficieront pas de RTT.

Les congés qui avaient été posés pendant la période seront maintenus et décomptés sauf pour ceux qui ont finalement travaillé. Ceux là pourront modifier leur congé, voire les annuler.

Un décompte pouvant aller de 0 à 10 jours (5 RTT et 5 CA) pourra être appliqué selon les positions administratives des agents pendant la crise.

Les agents présents sur le terrain et ceux en télétravail à plein temps n'auront aucun jour décompté.

Concernant la prime spécial covid :

La prime ne sera pas morcelée pour les agents qui sont allés au front dit le Dgs.

Le montant sera forfaitaire et de 1000 euros quelque soit le nombre de jours effectués par les agents mobilisés (écoles, crèches, police municipale, samu social, cimetière...)

3 catégories :

- Les agents en première ligne recevront la totalité de la prime
- Les télétravailleurs pourront recevoir la prime de manière modulée
- Les agents n'ayant pas participé à l'activité pendant la crise sanitaire ne percevront pas la prime. (maladie ou en confinement selon les directives gouvernementales, ASA)

Celle ci sera votée au prochain conseil municipal et mise en œuvre à la fin de l'état d'urgence. Il n'est pas nécessaire que celle ci soit votée en comité technique.

Dernier point les entretiens professionnels seront prolongés jusqu'au 1 et septembre 2020

En espérant avoir donné un maximum d'informations malgré le temps qui nous était imparti ,nos organisations syndicales Cftc Cfe-Cgc restent à la disposition des agents pour répondre à toutes leurs interrogations.

Voyages immobiles...

Vous vous ennuyez ? Six semaines de confinement auront eu raison de vos nerfs ? Coincés que nous sommes, séquestrés, contraints, entre nos quatre murs. Alors pourquoi ne pas imaginer des voyages fantasmagoriques dans votre logement, sans produits illicites, cela va de soi, bien calé dans votre fauteuil favori ? Détendez-vous, inclinez-vous et observez le plafond. Laissez-vous porter. Un univers qui, jusqu'à ce jour, vous était inconnu se déploie sous vos yeux fascinés. Bon, c'est vrai, au début on ne voit pas grand-chose, si ce n'est un quadrilatère blanc, uniforme, veiné de quelques ridules. Il faut se creuser les méninges. Votre plafond se transforme soudain en un désert blanc accablé de soleil. Vous êtes dans le Sahara. Ça y est, vous voyez les dunes et, au fond, à l'angle une oasis avec un troupeau de chameaux mastiquant des grappes de dattes sous l'œil de bédouins accroupis puisant de l'eau avec leurs gourdes en peau de chèvre odorantes.

Contemplez maintenant vos cadres plaqués aux murs comme des fenêtres ouvertes sur l'extérieur. Ces photos, ces gravures que vous ne remarquiez plus et qui font partie de votre environnement quotidien. Que voyez-vous ? Une lithographie que vous aviez ramenée de Berlin quelques années auparavant. Le dessin bariolé d'un assemblage de tous les monuments et de façades typiques, dominés par la porte de Brandebourg. Alors, vous y êtes ? Vous voici libéré de toute astreinte. Vous vous baladez à présent dans le quartier de Mitte, dans le parc verdoyant de Tiergarten, sur l'Île des Musées. Tout vous revient instantanément en mémoire. Chaque détail : du plus insolite jusqu'au petit café dans lequel vous aviez dégusté un mémorable Schichttorte, gâteau à plusieurs strates et qui rappelle un rondin d'arbre.

Tournez à présent votre regard vers la photo de votre week-end en amoureux à Venise. Vous sautez maintenant à pieds joints dans la lagune et déambulez le long des canaux cernés par les ancestraux palais croulant dans la vase et rongés par l'acqua alta. Vous êtes assis en terrasse, en ce début de soirée, le fameux Spritz orangé et pétillant titillant vos papilles couleur grenadille. Orangé comme le soleil déclinant et plongeant dans le Grand Canal engorgé de vaporettes.



En période de confinement,
laisse les gondoles à Venise !

Passez par votre salle de bains. Remplissez votre baignoire, épandez des sels aromatisés iodés et songez à des thermes dignes de ceux que l'on remarque à Budapest, enchâssés dans leur décor Art Déco fait de mosaïques d'or, chamarrées et scintillantes. Immergez votre corps dans l'eau et laissez-vous entraîner dans une époque cossue digne d'un Gatsby élégant et oisif. Vous êtes riche de votre fantaisie qui admet toutes les alternatives. Car rien n'est impossible et laissez-vous porter par votre imagination en cette période singulière !

Enfin, descendez au rez-de-chaussée de votre immeuble, puis escaladez l'Himalaya que forme l'escalier jusqu'au dernier étage et, pourquoi pas, quitte à passer pour un cinglé auprès de vos voisins - mais peut-être qu'après tout, certains, enchantés par votre initiative, se joindront à la cordée (bien entendu avec masque, gants et à plus d'un mètre de distance !) – afin de rendre la chose plus crédible encore, enfillez donc votre vieille combinaison de ski, car oui, l'effet est garanti !

Confortablement installé depuis chez vous, le voyage semble infini ! Accomplissez-le de tout votre soûl ! Toutefois, un de ces jours, comme l'interprète Étienne Daho dans l'une de ses chansons, car la vie reprendra son cours normal, il faudra bien revenir à la réalité et **en finir de ces voyages immobiles.**